

DOSSIER PRESSE DU 17 JANVIER 2025

PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ PAR ÉOLIEN, PHOTOVOLTAÏQUE ET HYDROÉLECTRICITÉ :

COMMENT L'OUTIL PUBLIC **SEM ENR CITOYENNE** REDONNE LE POUVOIR AUX COLLECTIVITÉS DU DOUBS ET DU JURA ?

CONTACT PRESSE :

Albane LEGGERI - communication

a.martin@sidec-jura.fr – 06 47 76 57 27

Jean-Daniel MAIRE – Président Directeur Général

contact@sem-enr.fr – 06 08 83 05 28



Parc photovoltaïque situé à Courlaoux :
SAS la Coupe des Champs



Parc éolien situé à Chamole : SEPE SABINE 2

Sommaire :

- 1. Le mot du Président Directeur Général**
- 2. La SEM EnR Citoyenne, un outil public plébiscité**
- 3. Pourquoi cette montée en capital ?**
- 4. Les objectifs visés pour les 8 années à venir**
- 5. A propos de ses quatre actionnaires principaux**
- 6. A propos de ses autres actionnaires**

LE MOT DU PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL



Forte de l'expérience acquise lors de l'achat d'une éolienne sur le parc situé à Chamole, la SEM EnR Citoyenne a décidé de reprendre la main dès l'origine de chaque projet.

La SEM EnR Citoyenne a été créée en décembre 2016 par des collectivités au service des collectivités. En 2020, son capital est majoritairement détenu par des acteurs publics, notamment le SIEDEC du Jura, le SYDED du Doubs et la Région Bourgogne-Franche-Comté, ainsi que des structures privées : des SEM de Bourgogne-Franche-Comté, des coopératives citoyennes, des associations et des entreprises locales.

Fin 2024, la SEM EnR Citoyenne, outil territorial, public et citoyen de développement des énergies renouvelables dans le Doubs et dans le Jura, annonce une évolution majeure de sa structuration grâce à une nouvelle montée en capital et un nouvel actionnariat.

Cet événement est une occasion de découvrir comment cet outil innovant redonne aux collectivités le pouvoir de produire leur électricité et de bénéficier des retombées économiques.

LA SEM ENR CITOYENNE, UN OUTIL PUBLIC PLÉBISCITÉ GRACE A SES PRATIQUES DE TRANSPARENCE, DE GOUVERNANCE ET DE PARTAGE DE LA VALEUR

La SEM EnR Citoyenne met en œuvre trois principes de travail, qui en font un outil opérationnel unique répondant aux attentes des élus :

- Redonner aux collectivités la maîtrise de leurs projets en ayant voix aux décisions,
- Prendre les risques financiers à la place des collectivités,
- Leur faire bénéficier au maximum des retombées financières et leur apporter des recettes supplémentaires.

En outre, la SEM EnR Citoyenne est un outil de proximité grâce à une équipe identifiée construisant des relations privilégiées avec les collectivités.

Le respect de ces principes a créé un lien de confiance avec les collectivités, générant une forte demande de partenariat des élus. Le nombre de projets a fortement augmenté et a nécessité une montée en capital.

La SEM EnR Citoyenne intervient principalement sur du foncier dégradé ou artificialisé, propriété des collectivités, sans exclure d'autres demandes spécifiques.

- **Une société SAS est créée pour chaque projet :**
 - Elle permet de donner un cadre juridique à l'association des parties : collectivités, SEM EnR Citoyenne, acteurs locaux,
 - Elle est titulaire des contrats liés au projet : études, construction, exploitation...,
 - Gouvernance et actionnariat n'y sont pas obligatoirement corrélés.

▪ Une réponse adaptée à chaque situation

Au-delà des grandes surfaces sur lesquelles se développe la majorité des projets photovoltaïques, la SEM EnR Citoyenne s'est associée avec le groupe eH² pour répondre aux attentes des communes, qui disposent d'un foncier dégradé ou artificialisé de 0,6 hectares à 2 hectares. Une SAS a été créée à cet effet : SolComtois EnR qui accueille à ce jour 7 projets.

Cette société répond à la question « **Qui a dit que les centrales solaires photovoltaïques au sol de moins de 1 MWc ne sont pas rentables ?** »

Un modèle similaire est développé afin de répondre aux obligations des collectivités pour équiper les parkings de grande superficie en **ombrières photovoltaïques**.

POURQUOI CETTE MONTEE EN CAPITAL ?

8 millions d'euros levés : une nouvelle montée en capital réussie pour répondre à une demande croissante.

Portée par une forte demande des collectivités, la SEM EnR Citoyenne a donc entrepris un changement de dimension pour accompagner un plus grand nombre de projets. Cette évolution stratégique confirme son rôle essentiel dans l'accélération de la transition énergétique dans le Jura et dans le Doubs.

Une prospective financière a été réalisée avec l'appui de professionnels sur la base d'un portefeuille de 24 opérations, réparti comme suit :

- 16 projets « **solaire PV au sol** » d'une puissance totale de 124,7 MWc,
- 5 projets **éoliens** d'une puissance totale de 99,8 MW,
- 2 projets « **solaire PV ombrière** » d'une puissance totale de 1 MWc
- 1 projet **hydroélectricité** d'une puissance de 0,8 MW

Ce qui a permis de conduire avec succès une levée de fonds portant le capital à plus de **9 millions €**.

- **Une montée en capital portée par quatre principaux actionnaires**

79 % du capital est détenu par 3 collectivités à rayonnement régional et départemental :

- le SIEDEC du Jura, syndicat d'énergie, d'ingénierie et de services numériques,
- le SYDED, syndicat d'énergie du Doubs,
- la Région Bourgogne Franche-Comté,

Près de 20 % sont détenus par le Crédit Agricole de Franche-Comté, **nouvel** actionnaire.

LES OBJECTIFS VISES POUR LES 8 ANNEES A VENIR

Objectifs visés pour les 8 années à venir :

- Capacité installée cible : 230 000 kW
- Production d'électricité : 351 000 000 kWh, soit **6 %** de la consommation électrique du Doubs et du Jura représentant l'équivalent de la consommation de **87 000 ménages**
- CO2 évité : 180 000 tonnes
- Investissements : 270 000 000 €

Les activités de la SEM génèrent des recettes financières permettant de réinvestir dans de nouveaux projets et de monter en autonomie.

Elles permettent des retombées financières importantes pour les collectivités (loyers, CCA , Dividendes) chiffrées à plus de 30 M€ à terme, des recettes nouvelles inespérées et bienvenues.

Aujourd'hui, un portefeuille supplémentaire de 20 nouveaux projets est à l'étude.

À PROPOS DE SES QUATRE ACTIONNAIRES PRINCIPAUX

LE SIDEC DU JURA



Le SIDEC du Jura, partenaire public et polyvalent au service de l'innovation et des transitions. Depuis 1949, le SIDEC du Jura, Syndicat mixte d'énergies, d'équipements et de e-communication, accompagne les collectivités jurassiennes sur les volets techniques, juridiques et financiers dans le domaine des réseaux d'énergie, dans l'ingénierie publique et dans celui des usages du numérique. Acteur de proximité, il est l'outil des collectivités et assure pour leur compte des missions dans des secteurs élargis : au fil des décennies, il est devenu un acteur essentiel pour les communes et intercommunalités jurassiennes.

Aujourd'hui, le SIDEC dispose d'une boîte à outils très complète de services publics locaux, comprenant :

- La distribution électrique, gazière et de chaleur renouvelable, garantissant un accès fiable et sécurisé à l'énergie sur tout le territoire,
- Le développement de production de chaleur et d'électricité par énergies renouvelables, complété par des actions concrètes pour réduire les consommations d'énergie et développer des solutions durables. Pour accélérer les réalisations, il a développé des outils de portage comme la SEM ENR citoyenne et ses 7 filiales, ainsi que la SPL Jura Chaleur renouvelable,
- La réalisation d'opérations d'aménagement, de bâtiments et de voiries publiques, apportant une expertise opérationnelle pour répondre aux besoins des collectivités,
- L'eau et l'assainissement, en veillant à la préservation et à la gestion durable de cette ressource vitale,
- L'informatique et les usages numériques, en tant qu'opérateur de services numériques pour ses 700 adhérents avec des outils innovants comme des systèmes d'information géographique GéoJura ou des solutions mutualisées pour les collectivités.

En s'appuyant sur son expertise pluridisciplinaire, le SIDEC du Jura agit comme un véritable partenaire des territoires jurassiens, offrant des solutions adaptées aux enjeux locaux et nationaux.

Porté par sa devise « Engagé pour les collectivités », le SIDEC reste fidèle à ses valeurs de résilience, d'intégrité et de cohésion, tout en renforçant son rôle de moteur pour l'innovation et le développement durable.

LE SYDED DU DOUBS



Territoire d'énergie Doubs-SYDED est un établissement public, qui regroupe 559 communes du département du Doubs pour près de 550 000 habitants. Il assure pour le compte des intercommunalités et des communes du Doubs sa mission principale d'autorité organisatrice de la distribution d'électricité, ainsi que tout un ensemble

d'activités en faveur de la transition énergétique.

Au titre de la gestion de la distribution publique d'électricité et dans le cadre du contrat de concession conclu avec Enedis, le syndicat exerce la maîtrise d'ouvrage des travaux de dissimulation et d'aménagement des réseaux électriques et coordonne l'enfouissement simultané des autres réseaux secs. Le SYDED construit également les réseaux d'électricité pour 517 communes rurales du Doubs à l'occasion des travaux de raccordement, de renforcement et de sécurisation des réseaux basse tension.

Dans le cadre de ses politiques de transition énergétique, Territoire d'énergie Doubs-SYDED assure également, l'assistance, le conseil aux communes et la réalisation de projets de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables, et propose également un programme de groupements d'achats ou de commandes pour ses adhérents (gaz naturel et électricité, granulés bois, entretiens et maintenances...). Le syndicat a également installé un réseau public de 40 bornes de recharge de véhicules électriques dans le département du Doubs.

Enfin, depuis 2019 et en lien avec le SIEDEC du Jura, il accompagne le développement de projets de grande taille de production d'énergies renouvelables grâce à la SEM « Energies renouvelables citoyenne ».

LE CREDIT AGRICOLE DE FRANCHE-COMTE



Né en 1885 à Salins-les-Bains, le Crédit Agricole est une banque coopérative et mutualiste devenue l'un des acteurs incontournables du marché bancaire.

Avec plus de 520 000 clients en Franche-Comté et 18 000 nouveaux clients pour l'année 2023, le Crédit Agricole Franche-Comté est le premier financeur de l'économie

locale et la première banque régionale.

Forte de cette expérience, cette banque mutualiste s'appuie sur ses valeurs de responsabilité, solidarité et de proximité pour offrir à ses clients les meilleurs services possibles.

Avec plus de 123 agences réparties sur l'ensemble du territoire franc-comtois, le Crédit Agricole Franche-Comté regroupe plus de 1 500 salariés dont 275 au siège social de Cusenier. Ce site situé au centre-ville de Besançon participe à la vie de la collectivité.

Avec un PNB de 263 M€ et un résultat net de 69.8 M€, le Crédit Agricole Franche-Comté s'est mobilisé en 2023, pour soutenir l'économie et aider les acteurs du territoire à se relancer.

LA REGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTE



La Région soutient le déploiement des énergies renouvelables (EnR) et citoyennes

La Région Bourgogne-Franche-Comté a fait de la transition énergétique l'une des grandes priorités du mandat. Elle s'est dotée d'une feuille de route pour cette transition en juin 2022 qui mobilise l'ensemble des politiques de la Région. Les actions proposées reposent sur les trois piliers de la transition énergétique : la sobriété énergétique, l'efficacité énergétique, la production d'énergies renouvelables et de récupération.

En 2024, ce sont plus de 677 millions d'euros, qui ont été déclinés dans l'ensemble des politiques régionales, dédiés à la transition écologique, énergétique, l'adaptation climatique et numérique.

En application des objectifs REPOS/SRADET et du contrat de plan État-Région (CPER), la Région et l'ADEME s'inscrivent dans une démarche partenariale visant à amplifier les actions de lutte contre le changement climatique, notamment par le développement de la production d'énergies renouvelables

En cohérence avec les objectifs de production d'énergies renouvelables fixés dans le scénario « Vers une région à énergie positive et bas carbone » (REPOS), la Région soutient le développement des énergies renouvelables pour arriver à près de 100 % d'énergies renouvelables dans le mix énergétique régional. En 2050, les énergies renouvelables locales devront représenter 77 % des besoins régionaux, le reste sera importé.

Les politiques régionales visant à favoriser la production d'énergies renouvelables portent essentiellement en investissement sur le bois énergie, la méthanisation et l'hydroélectricité, au regard notamment du potentiel que représentent l'importante couverture forestière de la région, l'activité agricole d'élevage et le réseau hydrographique. La Région souhaite encourager la mobilisation citoyenne et les projets à gouvernance locale et citoyenne, qui sont des conditions de réussite de la transition énergétique, en favorisant les retombées économiques et sociales pour le territoire, la qualité et l'acceptabilité des projets.

C'est dans ce contexte que la Région est entrée au capital de 3 SEM régionales, dont la SEM EnR citoyenne, qui codéveloppent, investissent et exploitent des installations EnR électriques principalement (éolienne et photovoltaïque).

La convention CPER 2021-2027 avec l'ADEME décline ces objectifs et engage la Région à accompagner les études de faisabilité, les opérations de sensibilisation et d'animation et les investissements en faveur du développement des énergies renouvelables, en complément

ou en synergie avec des crédits européens (FEDER et FEADER pour le bois énergie et la méthanisation).

L'identification des zones d'accélération pour les énergies renouvelables inscrite dans la loi APER dite d'accélération des EnR et en cours de finalisation va multiplier les projets et ainsi participer à la réussite des objectifs régionaux.

À PROPOS DES AUTRES ACTIONNAIRES

Sont restées actionnaires de la SEM Enr citoyenne des structures poursuivant des objectifs de développement des installations de production d'électricité par énergies renouvelables :

- Trois SEM de Bourgogne-Franche-Comté, en particulier la SEM Yonne Energies qui a décidé de renforcer sa présence,
- Deux collectivités présentes dès la création de la SEM Enr citoyenne,
- Des structures citoyennes également présentes dès la création de la SEM Enr citoyenne, porteuses de la participation citoyenne dans les projets dès que c'est possible.

